

CCAmip
COMMISSION DE CONTRÔLE DES ASSURANCES
DES MUTUELLES ET DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION ADMINISTRATIVE
ET FINANCIERE
Bureau Placements,
Fiscalité et Documentation
☎ : 01 55 07 41 31
Ref : BPDF2004/12/793

Paris, le 21 décembre 2004

M. le Secrétaire Général

Association Nord Europe Retraite
4, place Richebé
59011 LILLE CEDEX

Monsieur le Secrétaire Général,

Comme suite à votre demande, vous voudrez bien trouver ci-après le numéro d'inscription de l'association «Nord Europe Retraite» dans le registre des GERP tenu par la CCAMIP.

479 568 859/GP17

Conformément à l'article 6 du décret n° 2004-342 du 21 avril 2004, ce numéro devra, dans un délai de six mois à compter de sa date de notification, figurer sur les documents contractuels relatifs aux plans souscrits par l'association.

Je vous précise que l'enregistrement de «Nord Europe Retraite» dans notre registre a donné lieu à l'inscription de votre association au répertoire SIRENE tenu par l'INSEE. Les 9 premiers chiffres (479 568 859) correspondent ainsi au numéro SIREN qui lui a été attribué.

Je rappelle que l'inscription dans le registre des GERP ne préjuge en rien de la conformité des statuts de l'association aux dispositions du décret n° 2004-342 du 21 avril 2004.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma considération distinguée.

La chef du bureau



J. GOUGEON